la gazette du CANAL

Le journal du 10e

n° 23

printemps 98

10 F

Infos locales

La rue Beaurepaire en émoi

Secteur Legouvé-Lancry

Deux nouvelles écoles

Où sont les jeux du jardin

Histoire

« D'l'autre côté d'la rue »,
Le boulevard de La Villette,
vu d'en face

Guide pratique

Bonnes adresses

Spectacles

Agenda

Aux marges du 10e

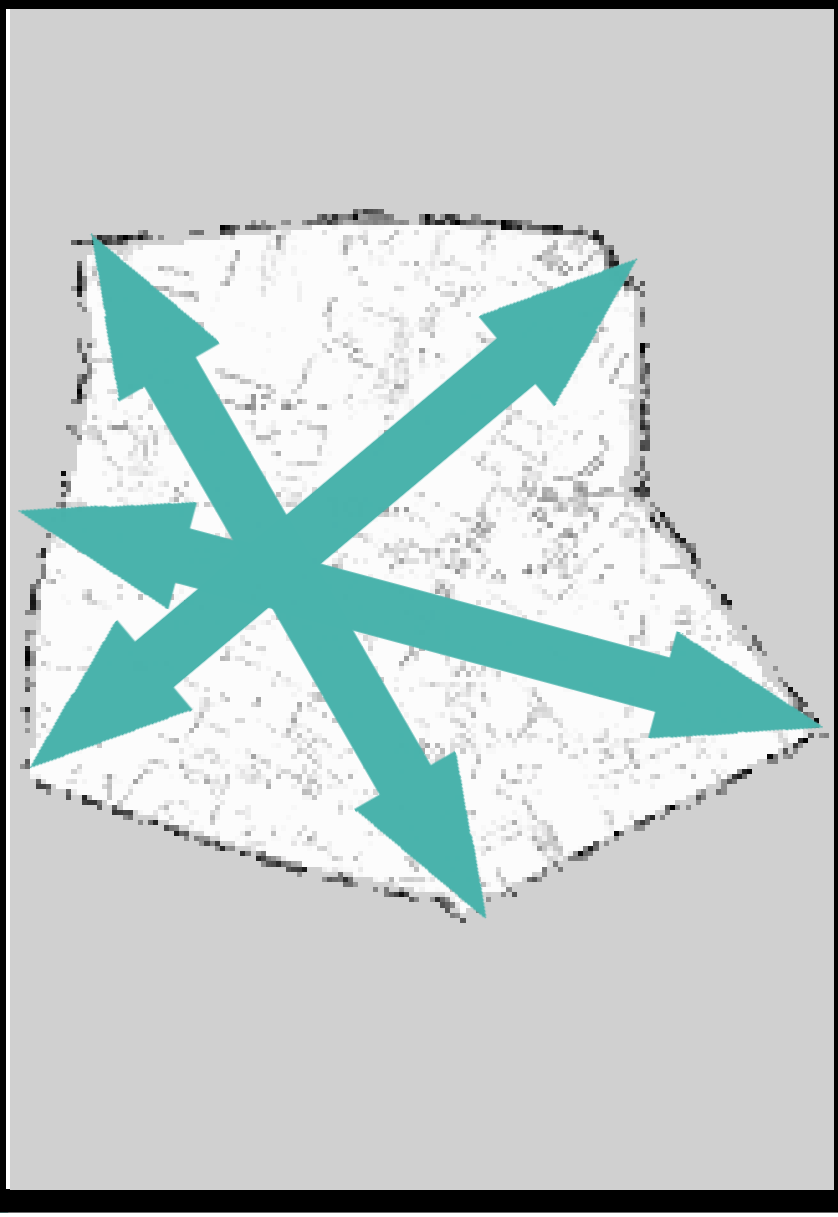

ISSN 1240-9189

Editorial

Jardin Villemin, la saga

Lundi 26 janvier, des bulldozers du promoteur, la SINVIM, font à nouveau leur apparition sur le chantier, justifiant les craintes que nous exprimions dans le dernier numéro de *La Gazette*.
Dès mardi matin, renouant ainsi avec une tradition locale, les riverains ont bloqué les accès du chantier, y empêchant toute tentative de travaux. Enfin, le promoteur a retiré ses engins le samedi 31.
Gageons que cette fois-ci, les négociations entre la Ville de Paris et l'AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris) pourront se poursuivre dans un climat plus serein pour qu'un accord soit trouvé, limitant les constructions à la bordure de la rue des Récollets et agrandissant le jardin conformément aux engagements pris par le maire de Paris.
Dernière minute : une nouvelle demande de permis de construire a été déposée en janvier 1998.

10e arr. (75-110-98-40650). — 4 à 6, rue des RECOLLETS. — Pét. : M. Francois PIOT, SINVIM ET CIE S.N.C., 11, rue Louis Philippe 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. — Arch. : MM. HECKLY et PRACHE, 130, rue de la Pompe 75116 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 6 étages sur 2 niveaux de sous-sol, à usage d'habitation (30 logements), de commerce à rez-de-chaussée (106 m²) et de stationnement (31 places; 866 m²). S.H.O.N. créée : 2 335 m². S.T. : 2 161 m². Hauteur du projet : 20 m. — Date de recevabilité : 30/01/98.

(extrait du JO du 27 février 1998).

Le fantôme des Récollets n'aime pas les enfants

Tous les parisiens connaissent le fantôme de l'Opéra. Et bien ! Je me demande si le couvent et le jardin des Récollets n'ont pas eux aussi quelques vilains spectres déversant un maléfice sur ce lieu.
Un nouveau mystère est venu compliquer l'énigme que représente l'épais dossier Récollets-Villemin. Si les adultes ne l'ont pas remarqué, tous les enfants ont vite constaté les faits : les jouets ont disparu du square, seul le petit éléphant bleu a survécu. *La Gazette du Canal* a envoyé un spécialiste du surnaturel pour mener l'enquête. C'est avec hésitation que je vous en livre le résultat :
les jouets étaient en location, le bail n'a pas été reconduit ; au revoir toboggans, serpent et châteaux...
Les services des Parcs et Jardins Nord-Est prévoyaient leur remplacement par un projet « mer de sable ». Hélas, la mairie de Paris a coupé la branche budgétaire. Le projet s'est échoué sur le sable qui d'ailleurs, lui, restera. Il paraît que tout cela sera revu lors de l'entreprise du grand jardin jusqu'au canal. Autant croire aux fantômes.
Pour avoir une chance de revoir des jeux pour le printemps, les enfants peuvent envoyer des formules magiques afin d'aider la gentille fée à briser ce sortilège :
Caroline Michalakis, Responsable des jardins du secteur Nord-Est,
5, rue de Cambrai, 75019 Paris

Gérald Masnada

La gare du Nord fait peau neuve

La gare du Nord, troisième gare du monde, derrière Tokyo et Chicago, entre dans une période de réaménagements importants. Ils vont toucher l'architecture intérieure de la gare banlieue et les correspondances métro, RER, et la gare routière.Le projet "Gare du Nord Echanges" sera achevé en 2001.
Une refonte générale des accès et de l'orientation est en cours. La gare routière, tranche de travaux la plus importante pour 1998, sera totalement rénovée pour le Mondial de football en juin.
Les accès aux taxis, aux lignes de métro 4 et 5 seront plus larges et plus directs. Tout le schéma d'orientation des voyageurs est repensé.
Pour 1999, une immense halle vitrée remplacera le parking aujourd'hui désaffecté. Trois niveaux, rez-de chaussée et deux sous-sols, seront ouverts aux usagers, éclairés par le puits de lumière de la verrière. Un espace commercial de 15 000 m² sera à la disposition des voyageurs.

La Gazette ***paraît une nouvelle fois avec du retard sur le planning. Vu de l'intérieur, on a l'impression de travailler à flux tendu, pourtant elle ne paraît que tous les trimestres.***

Le temps est une dynamique protéïforme. Au début de l'année, deux incendies tragiques ont causé la mort de trois policiers et de trois habitants. On se dit qu'il faut absolument relater ces événements. Mais deux mois plus tard, l'émotion liée à ces faits-divers tragiques un peu retombée, que dire d'autre ? C'est un des avantages de l'écrit que de donner un peu de recul.

Autre émotion, le centre Beaurepaire, mais il y a là beaucoup à dire, cela interroge la société dans laquelle nous voulons vivre.

On nous a parfois reproché de ne nous intéresser qu'au canal et d'oublier le reste de l'arrondissement. Nous avons donc été visiter ses frontières, et même au delà. Petite promenade aux marches du dixième arrondissement.

Et une bonne nouvelle pour terminer : la brocante revient !

La Gazette du Canal (association loi 1901)
35, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
http://perso.club-internet.fr/bert/gazette/

Numéro 23 (Printemps 1998) – Tirage : 1200 ex.
Dépôt légal à parution
N° commission paritaire : 73.881 – ISSN 1240-9189

Directeur de la publication : Alain Jouffroy

Imprimerie : CELIA COPIE
6, rue des Petits-Hôtels 75010 Paris

Comité de rédaction :
Sylvie Antonin, Annie Benveniste, Jean-Michel Berthier, Daniel Broc, Marie-Hélène Cayla, Jeannine Christophe, Lila Flissi, Alain Jouffroy, Hervé Latapie, Frédérique Lecœur, Jean-Baptiste Leymarie, Emmanuel Loiret, Gérald Masnada, Jean Mangenot, Jean Marandon, Élisabeth Pascot, Benoît Pastisson, Renate Reismann.

Couverture : Jaime Bey
Corrections : Jeannine Christophe

Maquette : Jean-Michel Berthier

Secteur Legouvé - Lancry - Poulmarch

Cette opération d'aménagement public a été lancée le 17 décembre 1991. Elle est en cours de réalisation. Deux points sensibles ont mobilisé les associations : l'aménagement de la « pointe Valmy - Poulmarch » et le 59, rue de Lancry. Où en est-on ?

Chronologie:

16/12/74	Première mise en demeure pour l'exécution de travaux.
17/03/78	Premier arrêté de péril partiel.
17/12/79	Dénonciation de l'insalubrité de l'immeuble par le conseil municipal.
15/02/80	Article du *Parisien*, le titre : «Taudis condamnés».
07/02/83	Arrêté d'insalubrité.
05/01/87	La Ville acquiert environ 80 % des lots de l'immeuble ; elle en devient alors le copropriétaire majoritaire.
06/92	Enquête publique à laquelle la Ville de Paris ne donnera pas suite.
17/11/97	Question orale de Sylvie Scherer au maire de Paris sur le devenir de l'immeuble et de ses habitants (QOC n° 97-148)
12/01/98	Première réunion de concertation avec M. Bertrand, Directeur du logement et de l'habitat (Ville de Paris).
15/01/98	M. Cadiot, sous-préfet chargé de la mission Politique de la ville, se rend au 59, rue de Lancry.

Actuellement

Si le permis de construire déposé sur la pointe Valmy - Poulmarch est gelé — les associations de parents d'élèves reprochaient à la construction envisagée de priver de toute lumière naturelle la cour et les salles de classe du groupe scolaire voisin —, une partie du programme est achevée : celle des logements sociaux des 17, 19 et 21, rue Jean-Poulmarch, et une autre en cours d'achèvement : la construction de l'école maternelle, rue Legouvé, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 1998.

59, rue de Lancry

Les problèmes posés par cet immeuble sont connus depuis longtemps : 1974 (cf. encadré). De mise en demeure en arrêté de péril, d'arrêté de péril en insalubrité, les conditions de vie de quelques 90 personnes qui habitent encore sur les lieux n'ont cessé de se dégrader ; elles ont été décrites dans le n° 21 de *La Gazette*.

Un tournant

En réponse à une question orale, posée en novembre 1997 par Sylvie Scherer, élue du 10e et conseillère de Paris, la mairie de Paris écrivait : « Un processus est engagé afin de permettre l'établissement du dossier des occupants de bonne foi qui bénéficieront de mesures de relogement adaptées à leur situation. Une concertation pourra s'établir à cet égard avec les représentants des occupants. »

Cette concertation est maintenant établie avec Monsieur Bertrand, Directeur du logement et de l'habitat.

Au cours des deux premières réunions, la municipalité a montré sa volonté de mettre en place une solution positive et conforme aux vœux des associations :

– Les habitants du 59 seront tous relogés (date de référence 01/01/98)

– L'immeuble sera réhabilité en totalité ou en partie.

– L'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) de la Ville de Paris est l'opérateur désigné en remplacement de la SEMIDEP.

– Un calendrier a été fixé qui permettra l'ouverture, en septembre, d'une enquête publique visant à permettre l'acquisition par la ville de Paris des 11 lots dont elle n'est actuellement pas propriétaire.

– Les travaux d'entretien seront réalisés.

Par contre, le problème du suivi social, indispensable pourtant, n'est pas encore réglé.

L'avenir

Un seul point du programme d'aménagement initial reste donc repoussé sine die : l'agrandissement du collège Louise-Michel.

Alain Jouffroy

Photo : Cédric Lemonnier

M. Cadiot, sous-préfet, visite un appartement du 59.

Beaurepaire, l'opposition radicale

L'ouverture très prochaine d'un centre d'accueil, d'orientation et de soins pour toxicomane au 9 de la rue Beaurepaire soulève dans le sud de l'arrondissement le rejet et l'émotion intense de certains riverains, qui se sont regroupés dans l'association République - Canal Saint-Martin 10e.

Il est normal qu'un tel projet suscite des inquiétudes et des angoisses. La drogue est un sujet qui fait peur et une image du malaise de notre société. Elle s'accompagne d'un cortège de problèmes : santé publique, insécurité et délinquance. Devant un problème complexe et qui fait peur, la réaction est de s'informer, de consulter des personnes averties, de recueillir des informations sur la réalité des choses avant de se faire une opinion.

Mais un noyau d'opposants, entre cinquante et cent personnes qui manifestent tous les samedis matin devant la mairie, s'est enfermé dans une position de refus radical et hystérique. Lors d'une manifestation, le président de l'association République - Canal Saint-Martin 10e, demande : *« Si vous faites un article sur nous, ne faites pas comme les autres journalistes, ne commencez pas par nous traiter de fachos »*. Notre habitude n'est pas de préjuger. Nous avons pu constater un rejet ferme des membre du FN dans ces manifestations. Le mouvement se veut apolitique. Mais les mêmes personnes, devant le centre, lancent des *« achetés, vendus »* aux partisans de l'ouverture du centre qui étaient venus, à l'appel des Verts en particulier, dire qu'il y avait d'autres opinions dans le quartier. Les slogans criés dans les manifestations vont de l'attaque personnelle (*« Génération Dreyfus, génération drogue »*), à l'ignorance totale de la réalité (*« Pas de drogue dans le 10e »*).

Dans les multiples débats que la mairie a tenté d'organiser, tout dialogue est impossible. Ce ne sont que cris, anathèmes, menaces. Les opposants justifient leur bon droit par le fait qu'ils admettent l'utilité de ce type de centre, à l'hôpital ou dans des zones réservées, mais pas ici.

La secrétaire de l'association, monopolise pendant une demi-heure la parole, lors des débats et dans les manifestations, pour lire toute l'abondante documentation qu'elle réunit sur le sujet, découvrant le problème général de la toxicomanie dans notre société et, dans un redoutable sophisme, présente l'équation : drogue égale trafic, délinquance et insécurité ; centre égale drogue, donc…

Les enfants et leur sécurité sont instrumentalisés dans cette affaire. On se jette au visage des *« avez-vous des enfants, Monsieur ? »* ; un non déclenche un concert de *aahh* entendus qui couvrent toute parole, un oui est ponctué de criailleries d'incrédulité.

Les menaces n'ayant pas fait changer d'avis le maire et l'ouverture du centre restant d'actualité, une position plus constructive serait de participer au comité de surveillance et d'y œuvrer pour que les choses se passent au mieux.

Jean-Michel Berthier

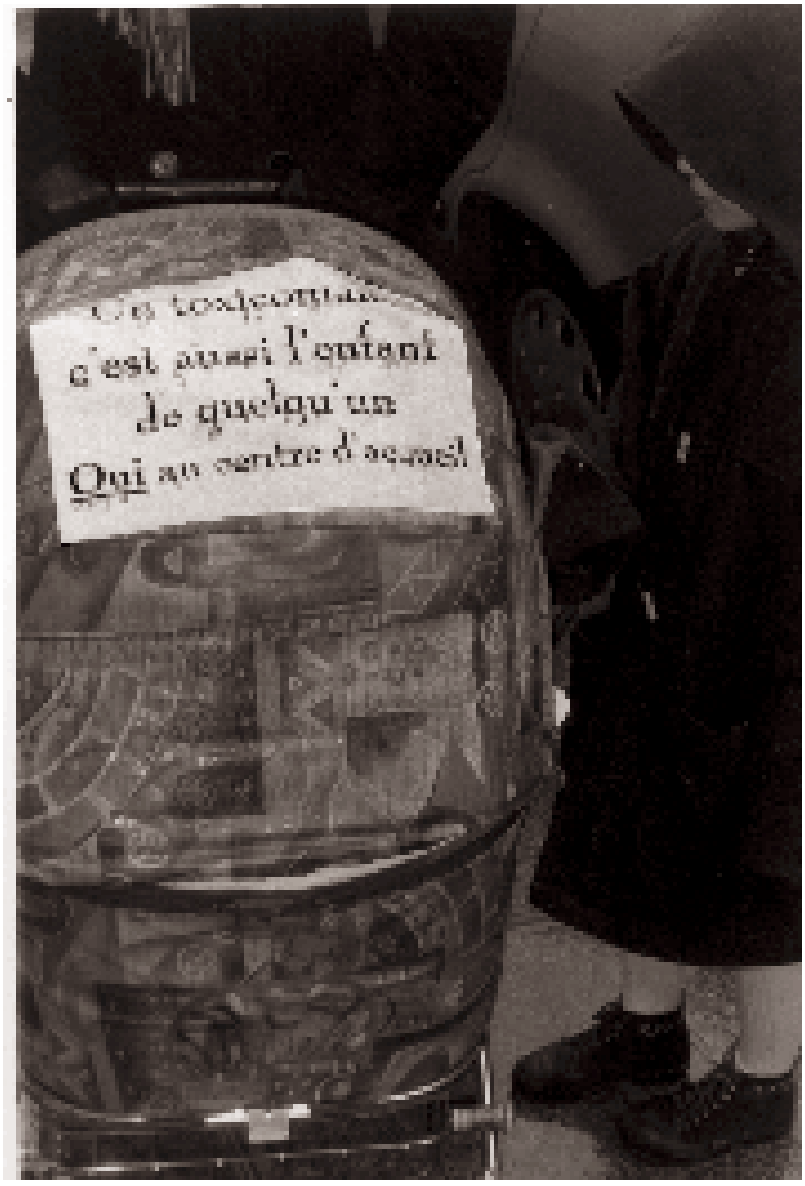

Photo : Jean-Michel Berthier

Affiche de soutien sur un berceau, vue rue Beaurepaire.

La position de *La Gazette du Canal*

La Gazette ***a, dès ses débuts, été sensible et a toujours œuvré pour la prévention en matière de toxicomanie. Nos articles et nos actions ont toujours pris parti en ce sens, sans complaisance aucune. Il va donc de soi, mais nous le répétons, que nous sommes totalement favorables à ce projet qui nous paraît être un outil important en matière de prévention.***

Si nous saluons sur le fond un véritable geste de courage politique de notre député-maire et de l'équipe des élus de la majorité municipale qui maintiennent une position ferme sur le projet, nous ne pouvons que déplorer une grossière erreur de communication.

Nous avons trop entendu l'actuelle majorité, lorsqu'elle était dans l'opposition, fustiger le manque de transparence de l'ancienne majorité et sa manie de mettre systématiquement les administrés devant le fait accompli dès qu'un projet était ressenti comme sensible pour ne pas relever une étrange similitude d'action.

Pouvait-on, sur un sujet aussi brûlant, prendre les citoyens pour des dupes et leur faire aussi peu confiance ?

L'idée de mettre en place un centre de prévention a été présentée en conseil d'arrondissement (le 26 octobre 1995, par Serge Renan, délégué à la santé publique, à la lutte contre le sida et la toxicomanie), sans qu'aucun élu de l'opposition ne réagisse — M. Coblentz affirme aujourd'hui tomber des nues, mais une absence ne dispense pas de lire le procès-verbal. Le silence est ensuite retombé sur le dossier.

Un comité de surveillance, regroupant la mairie, la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales), l'association Charonne (gestionnaire du centre), la préfecture de police et le commissariat du 10e, avec les associations spécialisées et de quartier doit être mis en place dès l'ouverture. Mais un tel comité, se réunissant sur une base régulière et effectuant un véritable travail de fond dès le début du projet, aurait sans doute permis de faire passer le message d'une manière un peu moins choquante. S'il n'est pas garanti que cela aurait évité de réveiller des hostilités, cela

Suite page suivante

L'argumentaire des opposants

Extraits de tracts diffusés par l'Association République - Canal Saint-Martin 10e.

[…] De même que le chef d'établissement de l'école de votre enfant, notre but est de préserver la sécurité des enfants et de leurs parents. […] Pourquoi l'installer dans un quartier somme toute paisible à l'écart des zones reconnues publiquement comme sinistrées (porte Saint-Denis, porte Saint-Martin, Gare de l'Est, Stalingrad, Barbès, etc.) ? […] Les responsables prennent délibérément le risque de drainer à proximité immédiate de 4 écoles, lycées, collèges et 4 garderies ou crèches (plus de 1500 élèves) une population dangereuse en provenance de ces différents quartiers ravagés par le fléau de la drogue avec leurs cortèges de dealers et racketteurs.

[…] L'association Charonne a ouvert une boutique, il y a cinq ans rue Philippe-de-Girard, dans le 18e arrondissement.

Nous nous sommes informés auprès des riverains des conséquences de la présence des toxicomanes dans ce quartier.

Ils ont tous été catégoriques et unanimes. Ce genre d'établissement conduit à une véritable catastrophe urbaine.

Loin de se responsabiliser et s'insérer dans le tissu social, les toxicomanes ont au contraire créé un climat d'insécurité insupportable pour les habitants :

Agressions à l'arme blanche (couteau, cutter), menaces à la seringue, vols, rackets, agressions sexuelles, insultes, utilisations détournées des lieux privés et publics, absence totale de pudeur.

Rien n'est épargné à personne, pas plus aux enfants qu'aux personnes âgées, victimes privilégiées, car plus vulnérables.

[…] Vous comprendrez que l'existence de deux pôles de toxicomanie (l'une au Nord, près de Stalingrad, l'autre au Sud, dans notre quartier) va livrer l'ensemble de l'arrondissement au domaine de la drogue.

[…] Dans notre République, il ne doit pas y avoir transfert de souveraineté entre la majorité des citoyens et le Maire que nous avons élu.

Le pouvoir reste aux citoyens et le Maire a le devoir et l'obligation constitutionnelle de nous représenter et de nous respecter plutôt que de plaider la cause de l'association Charonne.

Photo : Jean-Michel Berthier

Manifestation des opposants devant le centre Beaurepaire.

aurait au moins permis une pratique démocratique un peu plus respectueuse du citoyen.

D'autre part, un point reste encore escamoté : le drogué se pique ; il crée une nuisance sensible dans les quartiers : cages d'escaliers transformées en lieux d'injections, vols de citrons à l'étalage, seringues qui traînent, etc. Si ce type de centre, par l'échange de seringues, répond au dernier point, il élude le reste.

Les habitants des quartiers touchés ont compris, confrontés à la réalité des faits, que la politique du tout répressif à la française avait depuis longtemps fait la preuve de son inefficacité tant en matière de santé publique que de sécurité. Certains osent attaquer le tabou : des riverains de la porte Saint-Denis, en 1996, avec *La Gazette* ; aujourd'hui à la Goutte d'Or, l'association EGO (Espoir Goutte d'Or), a lancé une pétition à l'intention du ministère de la Santé qui réclame, après avoir envisagé toutes les réponses et constaté qu'elles ne sont que palliatives, *« l'ouverture de lieux d'injection, non seulement dans notre quartier, mais dans d'autres arrondissements de Paris »*. Cette question ne pourra pas rester ignorée si on veut une vraie politique de prévention.

La Gazette du Canal

Le centre Beaurepaire

Informations pratiques

Le centre d'accueil de jour qui va s'ouvrir rue Beaurepaire, offrira des prestations d'urgence, une écoute, un accueil éducatif et médico-social. Son but est de récréer un lien avec des personnes touchées par la toxicomanie, marginalisées, en situation de détresse physique et psychique, ne fréquentant pas les institutions sanitaires et sociales.

Le centre, ouvert le jour seulement (de 10h à 18h), propose aux usagers de drogue :

– un accueil, une écoute et un soutien psychologique,
– des soins infirmiers et des consultations médicales,
– la possibilité de prendre une boisson chaude, de se laver, et de laver du linge,
– des actions d'information, de prévention et de réduction des risques,
– une orientation vers les différentes structures existantes du réseau sanitaire et social,
– une possibilité d'accès aux soins, à la substitution et au sevrage,
– un accompagnement social et une médiation,
– des conseils juridiques et administratifs.

L'équipe du centre se compose d'un chef de centre, de cinq éducateurs (4 plein-temps), d'une assistante sociale, d'une infirmière à mi-temps et d'un médecin en vacations.

Un comité de surveillance et de suivi sera mis en place dès l'ouverture, comprenant des représentants de la DDASS, de la préfecture de police, de la mairie, de l'association Charonne, des écoles (enseignants, parents d'élèves) des professionnels de santé, des associations représentatives des habitants et des commerçants.

Ce centre s'inscrit dans le cadre d'une convention générale passée entre l'État et la Ville de Paris en 1996. Le financement et le contrôle sont assurés par l'État, par l'intermédiaire de la Direction des affaires sanitaires et sociales de Paris.

Le centre est animé et géré par l'association Charonne, fondée en 1972 et qui en gère déjà plusieurs.

Ce type de centre existe déjà. Il y en a actuellement 32 en France, et 3 à Paris (dans les 14e, 18e et 19e arrondissements).

Élections régionales

scrutin du 15 mars 1998

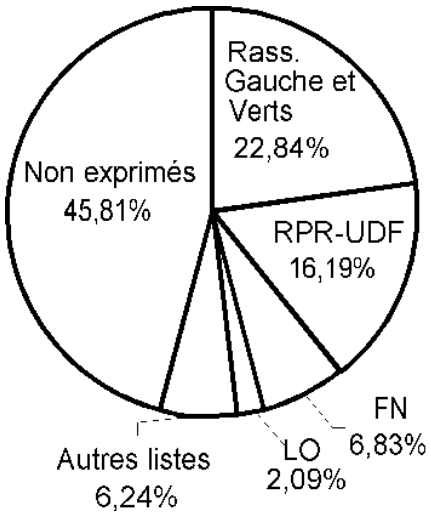

Les résultats dans le 10e arrondissement se traduisent ainsi, en ***pourcentage des inscrits***.

Pour ceux qui s'interrogent sur le score du Front national : il a été , dans l'arrondissement, pour les municipales de 1995 de 6,05 % au 1er tour et de 6,01 % au second tour, pour les législatives 6,96 % au 1er tour.

Pour la petite histoire, quatre candidats étaient issus du 10e :

– Thierry Argiro pour le PS,
– Véronique Dubarry pour les Verts,
– Gabrielle Mas pour le RPR,
– Sylvie Scherer pour EGALE.

Mais aucun n'était en position éligible.

Les 209 sièges du conseil régional d'Ile-de-France se répartissent désormais ainsi :

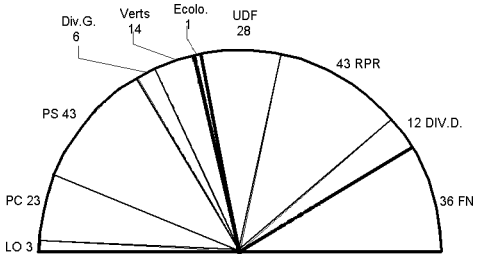

Deux nouvelles écoles dans le 10e

Ça bouge dans le 10e : deux nouvelles écoles. Ce sont les enfants qui vont être contents. Où vont-ils aller à la prochaine rentrée (septembre 98) ? De nombreuses familles ont reçu début mars un courrier du maire du 10e, leur annonçant la nouvelle école d'affectation de leur enfant. Certains sont surpris, d'autres inquiets. Cet article vous explique la situation.

Deux écoles sont en construction actuellement, une école maternelle rue Legouvé, et une école primaire rue de l'Hôpital-Saint-Louis. Ça ne correspond pas seulement à des créations de classes. Le nombre d'élèves dans l'arrondissement aurait même d'ailleurs tendance à baisser, après plusieurs années de forte augmentation. L'intérêt des nouvelles écoles, c'est aussi d'avoir plus de locaux, et que les enfants soient moins entassés dans les écoles existantes. L'ensemble de la rue de Marseille et de la rue Jean-Poulmarch (école maternelle, élémentaire, et collège Louise-Michel) sont pleins. On a dû installer des salles de classe dans des préfabriqués sur le toit et sur le terrain voisin. La maternelle va donc être déplacée rue Legouvé, pour laisser plus de place à l'école élémentaire et au collège. La création de l'école élémentaire Saint-Louis va permettre de libérer de la place dans les écoles voisines.

Hôpital-Saint-Louis : projet Carril

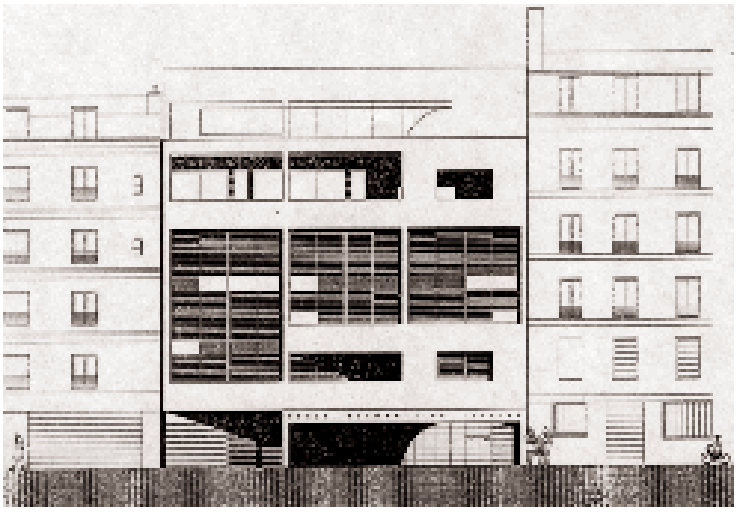

Ecole Legouvé : projet Velly

Comme vous le savez sûrement, pour les écoles maternelles, élémentaires, et pour les collèges, il y a une carte scolaire. Chaque école a un périmètre (un certain nombre de rues), et accueille les enfants habitant dans ce périmètre. Ce système n'est plus appliqué en lycée : on va alors dans l'établissement de son choix. Avec ces deux nouvelles écoles, les périmètres du sud-est de l'arrondissement vont changer, en maternelle et en primaire. On réduit les périmètres des écoles les plus chargées, et on en profite, par exemple, pour éviter de faire traverser le canal aux enfants.

Voici le résultat. La nouvelle maternelle Legouvé reprend le périmètre de la rue de Marseille, avec, en plus, un petit morceau du périmètre de l'école des Récollets (dont la rue Legouvé bien entendu). Par contre, les élèves qui traversaient le canal pour aller rue de Marseille iront désormais rue Parmentier.

On notera qu'il y aura moins d'enfants à la rentrée dans cette école, suite au relogement de tous les enfants du 5/7 rue Louvel-Tessier. La nouvelle école élémentaire Saint-Louis aura son périmètre entièrement pris sur celui des écoles environnantes (Claude-Vellefaux, Eugène-Varlin, et Parmentier). L'école élémentaire Parmentier se rattrape sur la rue de Marseille, comme en maternelle. L'école élémentaire Claude-Vellefaux se rattrape, elle, sur Eugène-Varlin. Et Eugène-Varlin se rattrape enfin sur l'école des Récollets, sur l'école Aqueduc et sur l'école élémentaire La Fayette.

Qu'on se rassure tout de suite, les parents peuvent demander une dérogation s'ils ont une difficulté. En particulier la présence de frères et sœurs dans la même école ou groupe scolaire reste un motif valable. M Goasguen, adjoint de M. Tiberi, a promis que la construction des écoles serait finie pour la rentrée de septembre. Comme tout le monde peut voir les bâtiments en travaux, on vous montre le dessin de la façade, quand ce sera tout beau, tout fini. Un seul regret, les cuisines des nouvelles écoles seront des « unités de réchauffage » : les plats arrivent tout préparés. Ça coûte moins cher à construire (pour l'Hôtel de Ville) mais plus cher à exploiter (pour la Caisse des écoles du 10e).

Daniel Broc et Sylvie Antonin

Infos locales

Les Récollets toujours en attente

Les jours qui viennent vont peut-être enfin être bénis des dieux pour le couvent : le rapport définitif d'Antoine Grumbach, commandé en septembre dernier par le ministère de l'Équipement, des transports et du logement, devrait être officiellement remis vers la fin mars ou le début avril. Mais dans la mesure où un pré-rapport ou rapport d'étape circule depuis début février, nous sommes en mesure de dévoiler l'esprit de ses versets. Le pré-rapport met l'accent sur le fait que le projet retenu devra tenir compte d'un certain nombre de dogmes qu'il énumère : une réhabilitation à caractère monument historique, un projet culturel fort et une ouverture au public (au moins 1 000 m^2).

Deux projets ont été retenus dans le pré-rapport : un *Centre d'accueil de la création contemporaire*, proposé par la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris), ferait du couvent un lieu de résidence pour les artistes, chercheurs et créateurs. *La Cité européenne de la Culture*, promue par J.-P. Faye, propose de mettre en valeur auprès du public le patrimoine culturel européen. Un troisième projet devrait apparaître dans le rapport définitif : *l'Institut de la mode*. Un bilan plus détaillé sera proposé dans *La Gazette* après la remise définitive du rapport.

Benoît Pastisson

On a reçu ça

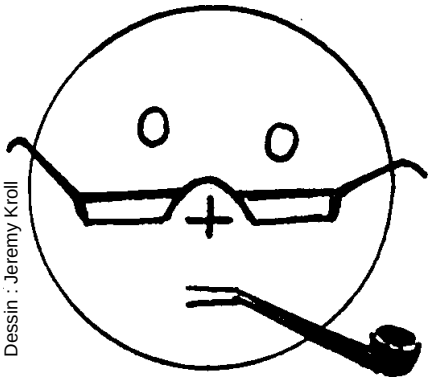

Dessin : Jeremy Kroll

La tête à Toto...

Réunions de quartier

Entre le 27 janvier et le 10 février, se sont tenues cinq réunions sur les quartiers du 10^e. La leçon des expériences précédentes a été tirée et les élus ont tenu leur rôle, qui consiste à écouter les habitants et à répondre simplement et rapidement. Voici quelques informations glanées dans ces réunions.

Dans le quartier Saint-Vincent, la RATP semble décidée à reprendre très bientôt les travaux de la station de métro Barbès-Rochechouart. L'annonce de la mort tragique de trois policiers a écourté la réunion.

Le quartier Saint-Martin a été occupé par les opposants au centre de la rue Beaurepaire.

Dans le quartier Saint-Denis, la drogue est toujours là. Les habitants trouvent la situation *« pire que jamais »*.

Lors de cette réunion, le maire a rendu public un courrier, daté du 2 février, du Préfet de police, qui dit, entre autres :

« […] problèmes de sécurité du quartier Saint-Denis.

[...] il m'est agréable de vous indiquer qu'un dispositif de sécurisation renforcée y est mis en œuvre tous les jours [...].

Par ailleurs, vous m'avez fait part de votre souhait de voir la neutralisation dominicale de la circulation automobile sur les quais de Jemmapes et de Valmy pérennisée, y compris durant la période hivernale.

Je puis vous confirmer que les dispositions nécessaires ont été prises[...].

[…] il paraît en outre possible d'envisager un dispositif similaire dans la partie basse de la rue du Faubourg-Saint-Denis, sous réserve qu'il ne génère pas de difficultés de circulation aux abords et qu'il ne nécessite pas le déploiement de trop nombreux fonctionnaires de police. [...]»

Le renforcement des mesures policières n'a pas été constaté par les habitants, très réservés sur leur efficacité.

La piétonnisation du quartier avance.

La réunion Louis-Blanc - La Fayette a souffert de problèmes logistiques, peu d'habitants semblaient informés.

Lors de la réunion du quartier Saint-Louis-Parmentier, le maire a été ferme. Aux riverains qui se plaignaient des nuisances liées au canal piéton, il a dit que cette piétonnisation serait maintenue et étendue. Les problèmes de circulation devront se régler par une meilleure information et la signalisation.

Vous aimez *La Gazette du Canal ?*
Elle a besoin de vous.

Un journal de quartier comme le nôtre ne travaille pas que de la plume.
Venez dessiner, participer à l'organisation de la brocante, vendre, coller, plier, téléphoner, boire, manger, etc., ou simplement nous voir au

comité de rédaction public,
le premier jeudi de chaque mois, à 20 h 30

Renseignements : 01 48 78 26 85 (boîte vocale - fax)

Aux marches du 10e

Un goût d'aventure soudain nous a pris comme cela, un certain printemps de 1998. Après avoir clamé haut et fort, pendant des années, une position « d'autonomiste du 10e », dit comment le simple fait de sortir le bout de l'orteil de ce formidable arrondissement nous donnait des palpitations et déclenchait même chez certains d'entre-nous des crises aiguës d'agoraphobie, voila que nous nous décidons à explorer les bordures du quartier.

Mais où sont les poètes

On peut en rencontrer aux « Parvis poétiques », à deux pas de chez nous, à la Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, dans le 18e.

Marc Delouze et Danielle Fournier y organisent un mercredi soir par mois des lectures où l'on peut entendre et rencontrer la poésie francophone et étrangère (lecture bilingue dans ce cas), lue par les auteurs ou par des comédiens.

Les Parvis poétiques invitent régulièrement aussi à la Halle Saint-Pierre, auteurs, compositeurs, écrivains dont les textes sont mis en scène au Théâtre de la Ville - Les Abbesses. Ainsi, nous avons déjà pu entendre Giovanna Marini, Angélique Ionatos.

Pour la 3e édition, cettte année, Les Parvis poétiques animent le festival : « Le 18e, tout un poème » qui aura lieu les 16 et 17 mai.

On y retrouvera :

- les puces du livre Jeunesse où enfants et adolescents s'échangeront leurs livres : place des Abbesses et square Hébert, le 16 mai de 14 h à 16 h,
- les voix libres où chacun peut venir lire ses textes ou écouter ceux des autres,
- exposition sonore dans le hall de la mairie du 18e,
- le « Théâtre pirate » présentera « 2001, le malentendu » dans les rues du 18e,
- seront à l'honneur à la Halle Saint-Pierre la poésie du Bengale (samedi 16 de 11 h à 20 h) et celle d'Albanie (dimanche 17 de 12 h à 20 h).

Demandez le programme aux :

Parvis poétiques
76, rue des Martyrs
75018
Tél : 01 42 51 64 28
Fax : 01 42 54 48 70
Internet :
http://www.radio-France.fr/parvis/

Élisabeth Pascot

L'invitation au voyage

Nourrir à la fois le corps, le cœur et l'esprit… La boutique ouverte depuis quelques mois rue Béranger est à la fois une librairie, un salon de café et un lieu de dégustation.

Bruit de plumes et de fourchettes, de stylos et de cuillers, de feuilles et de serviettes ; à deux pas du journal *Libération*, il est possible de choisir un livre, et d'aller le dévorer en se plongeant dans un sandwich, dont le titre est déjà une aventure : *la confusion des sentiments* (cream cheese - saumon fumé tranché main), *l'écume des jours* (Emmental - avocat - tomates), *Au bonheur des dames* ou *l'épopée du buveur d'eau* (avec de la mayonnaise) sont un échantillon des casse-croûte que l'on sert accompagnés de chips et de cornichons. Pour les salades, les best-sellers sont le *festin nu* (endives-rocquefort) et *les nourritures terrestres* (tomates - concombres - avocats - haricots verts - pommes de terre - cœurs de palmiers - thon). La carte des livres propose des exclusivités, mais aussi des ouvrages de poche. Le menu est organisé de façon thématique : les ouvrages mielleux sont bien loin des pamphlets salés.

Tous ces mets peuvent se savourer dans une salle de détente au premier étage, où il n'est pas rare de trouver des scénaristes ou dialoguistes cuisiner des phrases ou mettre la main à la pâte de la rhétorique. À consommer avec excès.

Benoît Pastisson

Bar à lire
13, rue Béranger
75003
Tél. : 01 42 72 74 76

La Bellevilleuse

A la limite des quatre arrondissements se situe le centre de Belleville qui s'est considérablement transformé et est partiellement défiguré. C'est justement pour éviter que tout Belleville soit saccagé qu'une association très active, **La Bellevilleuse*****, est née en 1989.***

Une dizaine d'habitants du quartier, alertés par des rumeurs sur une éventuelle opération immobilière et par des opérations de préemption, ont décidé de se mobiliser et de créer une association afin de pouvoir s'opposer à un autre désastre sur le quartier et surtout de faire entendre les problèmes et les souhaits des habitants qui ont toujours été tenus soigneusement à l'écart.

Un rapport de force s'installa et, après quelques années de luttes difficiles, *La Bellevilleuse*, grâce à sa détermination, ses propositions soigneusement élaborées avec l'aide notamment du Fonds d'action sociale, permit de sauver ce qui restait de Belleville et de reloger les habitants expropriés dans le quartier ou, avec leur accord, dans Paris.

C'est la première fois qu'une association de quartier a pu faire échec à une opération immobilière de grande envergure menée par la ville de Paris, sans le consentement des habitants.

Alain Jouffroy

Acheter les droits de l'homme chez Tati

Impossible d'échapper à l'inévitable Tati quand on sort du 10e, par Barbès ou République. Du marché Saint-Pierre, paradis des tissus, au Carreau du Temple, paradis du cuir et des vêtements, le roi de la fringue s'est incrusté en 1948 dans le Paris populaire et industrieux de la confection.

1948 : Bon sang, mais c'est bien sûr ! Tati a 50 ans. Tout comme la Déclaration universelle des droits de l'homme. On chuchote d'ailleurs qu'on va bientôt les marier ces deux-là [1], pour faire… un beau centenaire. Il suffit de lire le discours maison dans *Tati Mag* pour le croire sans la moindre hésitation. Par exemple, dans le n° 2, sous la plume d'Isabelle Adjani : *« À portée de main, à la portée des tons, tout le monde peut se mettre Tati sur le dos et Tati peut bien porter tout le monde sur son dos. »* Deux numéros plus tard, Françoise Arthaud joue les clientes chez Tati : *« Je suis une fille du 16e, mais je n'ai aucune honte à me balader avec un sac Tati. Toute la vieille Europe coloniale se retrouve là, toutes les populations que nous avons arrachées à leur pays pour les faire trimer dans les usines. Nous avons une immense responsabilité face à ces gens. Je trouve formidable de leur proposer des produits de qualité pas chers. »*

On croit rêver ! Mais non. On peut aussi lire un peu plus loin : « Tati ouvre le dimanche dans la banlieue parisienne, un nouveau service Tati, pour ceux qui travaillent toute la semaine et qui regroupent leurs achats le jour du marché du dimanche matin. » Et ceux qui travaillent le dimanche ?

Et pour le politiquement correct, quelques slogans :

– « Pour Tati les plus bas prix, c'est pas un DÉTAIL »

– « Chez Tati, au plus bas prix, personne n'est ÉTRANGER », ou encore

– « Chez Tati, on peut payer SANS PAPIER »…

Si nous avons pu apprendre du service de communication que les bureaux parisiens gardent un contact permanent avec les sources de production asiatiques, et que « les achats et l'import » ont gardé la tradition du paiement comptant à la livraison, la réponse est restée énigmatique quant à l'adhésion au code de conduite élaboré par le collectif « De l'éthique sur l'étiquette ».

« Jouez le jeu : faites gagner les droits de l'homme »

Le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » regroupe 46 associations ou organismes, dont, parmi les plus connus : Agir Ici, la CFDT (notamment, les sections habillement, cuir, textile), la CGT (mêmes sections), la CIMADE, la Fédération des artistes du monde, la Ligue des droits de l'homme, le mensuel *60 millions de consommateurs*.

Après les campagnes « Libère tes fringues » en 1996, « Soyez sport » en 1997, le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » a lancé en janvier 1998 la campagne « Jouez le jeu : faites gagner les droits de l'homme ». Jusqu'à la Coupe du monde en juin 1998, les consommateurs, signataires de cartes postales demanderont aux grands distributeurs d'articles de sport d'adopter un code de conduite les engageant à faire respecter par leurs fournisseurs les droits de l'homme au travail : absence d'exploitation d'enfants, interdiction de l'esclavage, respect de la liberté syndicale, salaires décents, non discrimination (sociale, religieuse, sexiste), etc.

Les entreprises s'engagent aussi à accepter qu'un organisme indépendant et transparent contrôle le respect du code de conduite qu'elles ont signé.

Le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » compte créer à terme un « label social » garantissant sur l'étiquette le respect des droits de l'homme.

La bonne conscience des consommateurs exigeant, au cours de ces campagnes, « une qualité sociale » des produits qu'ils achètent finira sans doute par interférer sur l'image que les distributeurs cherchent à avoir auprès du public.

Élisabeth Pascot

1. La place a finalement été prise par Benetton.

Pour en savoir plus, contactez :
Agir ici,
14, passage Dubail
75010
Tél. : 01 40 35 07 00
Fax : 01 40 35 06 20
Courrier électronique :
agirici@globenet.org

Fédération Artisans du monde
67, avenue de la République
75011
Tél. : 01 49 29 95 15
Fax : 01 49 29 95 25
Internet :
http://www.crc-conso.com/etic/

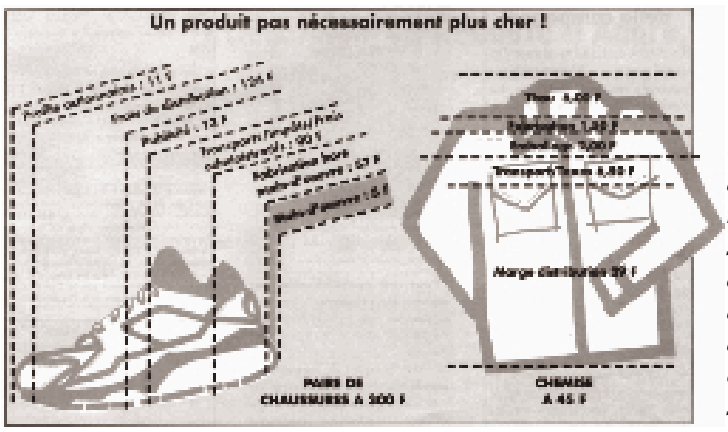

On pourrait augmenter le revenu des salariés, sans que pour autant le prix au consommateur soit augmenté.

Petites histoires de la légende Tati

En 1948, Jules Ouaki, juif d'origine tunisienne et sa femme Éléonore, fille d'ouvriers hongrois, ouvrent une petite boutique rue d'Orsel, à l'angle de la rue de Steinkerque. L'argent leur aurait été prêté par une personne dont le nom n'a jamais été dévoilé. Jules pense baptiser son affaire du surnom de la mère, Tita, mais il s'avère qu'il existe déjà un magasin de ce nom. Qu'à cela ne tienne, Jules connaît le verlan : Tati naquit.

Jules a plus d'un tour dans son sac (qui n'était pas encore en Vichy rose) ; il applique un principe simple : acheter comptant de grandes séries d'articles et limiter la marge bénéficiaire. Plus révolutionnaire encore, la marchandise est présentée sur des tables, on peut la toucher sans se faire incendier par une vendeuse. Enfin, pour gagner de l'espace, pas de vitrine de présentation.

Le succès de la formule est fulgurant, Jules rembourse son emprunt plus vite que prévu et achète la boutique d'en face. Les deux premières échoppes de la rue de Steinkerque existent toujours, elles ont gardé leur charme rétro.

Depuis, la famille Ouaki a progressivement acheté presque tous les immeubles situés entre les numéros 2 et 42 du boulevard de Rochechouart.

En 1983, Jules Ouaki meurt, laissant la succession à son fils aîné Grégory, qui décède l'année suivante. C'est Fabien, le cinquième des enfants, qui poursuivra l'ascension familiale à partir de 1991, après quelques années de régence assurées par Éléonore.

À 16 ans, Fabien, après avoir osé rêver devenir batteur de rock, part plusieurs années en Grande-Bretagne. Il se marie contre la volonté de son père, et revient, fils prodigue, mûri de multiples expériences. Mais il lui faudra faire ses preuves avant de reprendre l'affaire familiale.

Tati, ou l'art est dans la rue

Fabien Ouaki ne vise pas que l'extension de l'enseigne Tati, c'est un amateur d'art et il s'emploie désormais à associer à l'image des « plus bas prix » celle d'une popularisation de l'art.

Ainsi, le couturier Alaïa lança une collection Tati qui fit fureur en 1991. Puis Andrée Putman, styliste, crée la griffe « La rue est à nous » en 1993.

Cette année, pour fêter son cinquantenaire, Tati donne naissance à ARTATI qui aura vocation de « démocratiser l'acte créatif ». Pour commencer, en 1998, trois expositions :

– Au musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, en partenariat avec le magazine Photo, du 12 mars au 4 avril.

– À la galerie Art's Factory, 48, rue d'Orsel, à partir du 16 avril : L'univers Tati vu par de jeunes artistes.

– À la Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, du 18 juin au 31 juillet, qui reprendra entre autres l'exposition du musée des Arts décoratifs.

ARTATI, ce sera aussi l'ouverture de boutiques d'artisanat et la création d'un label de musique, dont le premier titre sera le groupe de rock dirigé par Fabien Ouaki lui-même. Et ce n'est pas tout !

L'affaire est dans le sac !

Cette année, vous pourrez collectionner les sacs Tati à condition d'aller chaque mois faire un nouvel achat.

Le Vichy rose des robes de B. Bardot, emblème Tati depuis 1950, est revu et corrigé par douze artistes différents de janvier à décembre. « L'art » va se promener dans la rue, le métro et les cités de banlieue. Il suffisait d'y penser.

Pour en savoir plus sur la pensée de Fabien Ouaki, on peut lire son livre « La vie est nous », écrit à partir de ses entretiens avec le Dalaï Lama, dont il est un fidèle ami (il finance tous ses voyages en France). Il faudra attendre mai 1998 pour le trouver en poche, aux éditions Pocket, au plus bas prix, bien sûr !

Élisabeth Pascot

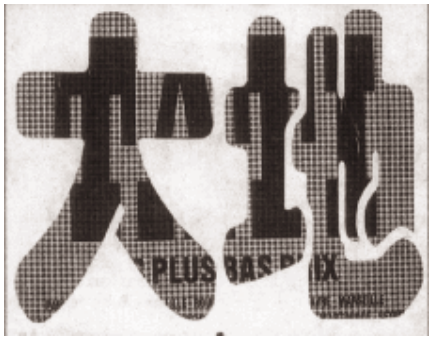

Les sacs Tati de janvier (Huang Yong Ping et Shen Yuan) et juin (Di Rosa)

Barbès avant Tati

Au numéro 2 du boulevard de Rochechouart, se trouvait l'Assomoir du père Colombe, ainsi décrit par Zola :

« L'enseigne portait en longues lettres bleues, le seul mot "Distillation" d'un bout à l'autre[…] Le comptoir énorme avec des files de verres, sa fontaine et ses mesures d'étain, s'allongeait à gauche en entrant ; et la vaste salle tout autour était ornée de gros tonneaux peints en jaune clair miroitant de vernis[...] Mais la curiosité de la maison était au fond, de l'autre côté d'une barrière de chêne, dans une cour vitrée, l'appareil à distiller que les consommateurs voyaient fonctionner, des alambics aux longs cols, des serpentins descendant sous terre, une cuisine du diable devant laquelle venaient rêver des ouvriers soûlards »

(Émile Zola, L'Assomoir)

Sur le même carrefour, on peut voir, à l'angle du boulevard de Magenta et du boulevard de La Chapelle, la façade Art nouveau du cinéma *Le Louxor* qui appartient aussi à la famille Ouaki. Il fut édifié en 1921 en style néo-égyptien. Malgré divers projets proposant de le faire revivre, malgré le cœur artiste de Fabien Ouaki, le *Louxor* abrite le mystère de ses portes fermées et de ses façades dégradées.

UNMKRHV

L'Union nationale des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs handicapés visuels, fondée en 1926 par Raymond Lejal, regroupe des salariés ou des libéraux, diplômés d'état. Son rôle est de défendre leurs intérêts et de promouvoir leur travail.

L'Union contribue au perfectionnement scientifique et technique de ses adhérents par l'organisation d'une bibliothèque sonore, de conférences, de stages, et la publication de revues. Elle est représentative de ses membres auprès des pouvoirs publics.

Elle reproduit sur cassette, et prochainement sur disquette, différentes publications professionnelles les rendant ainsi accessibles à ses adhérents.

Par son esprit mutualiste l'association aide les débutants à s'installer en leur octroyant des prêts sans intérêt, soit pour la mise en place de leur propre cabinet, soit pour l'achat de matériels professionnels palliatifs de la cécité. Ces prêts peuvent être destinés à soutenir ses membres dans des actions de promotion, comme par exemple l'accès aux écoles de cadres kinésithérapeutes.

A son siège, elle dispose d'un centre de soins kinésithérapiques permettant aux professionnels débutants d'exercer une activité libérale : complémentaire à une autre activité libérale ou salariée, leur mettant ainsi le pied à l'étrier.

Les masseurs kinésithérapeutes handicapés visuels y exercent leur activité sous leur propre responsabilité conformément à la législation en vigueur.

L'association assure aux kinésithérapeutes des stages de formation continue. Un de ses buts est d'organiser des stages de perfectionnement professionnel, et ainsi de permettre un suivi des évolutions techniques dans tous les domaines. On peut citer comme exemple l'informatisation des cabinets libéraux, et la mise en place de la télétransmission avec la CNAM, ce qui permettra, pour les kinésithérapeutes conventionnés, de traiter directement les dossiers administratifs de leurs patients.

Toutes ces actions sont faites dans un esprit d'intégration professionnelle maximale.

Pour compléter sa fonction de formation, L'UNMKRHV dispose d'une phonothèque professionnelle sur cassettes audio comportant l'enregistrement de plus de 500 ouvrages techniques et scientifiques concernant la kinésithérapie.

L'Union est gérée par un conseil d'administration composé de quinze membres, tous handicapés visuels, avec un secrétariat et une permanence à son siège.

L'association est membre du CNPSA (Comité national pour la promotion sociale des aveugles), comité interlocuteur du gouvernement, et par voie de conséquence membre de l'Union européenne des aveugles et de l'Union mondiale des aveugles. Ainsi, elle contribue à la défense des intérêts des handicapés visuels sur le plan national et international.

Elle est reconnue représentative des masseurs kinésithérapeutes handicapés visuels par le ministère de la Santé. Ce qui lui donne droit de siéger au Conseil supérieur des professions paramédicales. Ses représentants défendent le statut du masseur kinésithérapeute handicapé visuel, en même temps qu'ils contribuent à élaborer les textes qui régissent la formation et l'exercice de la profession.

Jean-Baptiste Leymarie

UNMKRHV
85, rue d'Hauteville
75010
Tél. : 01 48 24 17 00

Prendre le problème par les racines

Souvent, les épiceries « bio » de Paris sont réservées pour les gogos : boutiques aseptisées, baratins pseudo-conceptisés, prix sur-monétisés. Exactement l'ambiance qui donne envie de manger de la vache folle tous les jours pour son petit déjeuner. Le magasin *O'Racines*, à deux pas de Barbès, coté neuvième, permet de réconcilier son corps avec ce qu'on y introduit. Fonctionnant sur un principe associatif, la boutique est affiliée à l'organisme *Bio Coop* et propose des produits de l'agriculture biologique à petit prix. Cependant, pour acheter, il faut adhérer à l'association et payer une cotisation annuelle de… seulement 30 francs.

Aucune secte en …tologie ou parti en …manisme ne se cache derrière cette coopérative, mais seulement des consommateurs responsables qui se considèrent comme des « consom'acteurs » et non pas comme des cons d'aspirateurs.

Dans un guide sorti en novembre 97, *Vivre bio à Paris*, l'épicerie *O'Racines* a le droit, avec trois étoiles, à un coup de cœur. On y parle *« d'une boutique fort agréable, avec des vendeurs très zen »*.

Il ne faut donc pas hésiter à manger par les *O'Racines* pour ne pas mourir trop vite, mais aussi pour préparer ses gueuletons post-mortem.

Benoît Pastisson

O'Racines
28, rue Pétrelle
75009
Tél. : 01 45 26 59 24

Arc-en-ciel : un lieu plein de vie

Séropositif, malade du sida, proche d'une personne atteinte, on est confronté à des difficultés d'ordre physique, phychologique ou social.

Aux marches du 10e, 52, rue du Faubourg-Poissonnière, au fond d'une jolie cour, voici un endroit réellement convivial. Dès l'entrée, on aperçoit de la documentation, une décoration chaleureuse, au fond, une salle à manger, un bout de jardin et, dans ce bel espace, des gens dont l'objectif est de se sentir bien.

Grâce à l'association Aides, à des partenaires financiers, à des bénévoles, toute une série d'activités et de services est mise gratuitement à disposition.

Pour être dans une meilleure forme physique

Par une bonne nutrition : suivi individuel, petits déjeuners d'information, conseils d'une diététicienne. Il y a même une cuisine. Elle permet d'y tenir des ateliers pratiques par thèmes, tels que « les troubles digestifs ».

En contactant l'énergie qu'on a en soi par l'hata yoga, le taï-chi, la sophro-relaxation, le travail sur la voix, sur les cinq sens, le massage.

En expérimentant son ressenti par le théâtre, la danse, des ateliers d'écriture, de peinture, au sein d'une chorale.

Pour une meilleure intégration sociale

L'évolution récente des traitements pose le problème des personnes qui ont dû interrompre leur travail pour une longue durée et se trouvent désormais en situation de pouvoir, et vouloir, reprendre un emploi.

Un nouveau programme, Envol, favorise la recherche d'emploi à temps partiel, propose un stage de redynamisation ou de tester, sans risque, une reprise d'activité dans une entreprise partenaire d'Arc-en-ciel.

Une fois par mois se tient une consultation juridique sur rendez-vous. En cas d'urgence, appeler le numéro Azur de Sida Info Droit au 08 01 63 66 36.

Les possibilités de communication et d'échange au cours de suivis individuels, de groupes de parole, de soirées débats, etc.

De plus, Arc-en-ciel fonctionne comme une maison. On trouve une ambiance familiale dans les deux salons (bibliothèque, télévision, piano, jeux de société) et la salle à manger. De 100 à 110 repas sont servis par jour, avec 3 catégories de menus : enrichi, équilibré, trouble digestif ; les tarifs vont de 5 à 40 F selon les revenus, des tickets assurant la discrétion. Le prix est de 50 F pour les visiteurs extérieurs.

Les « nouveaux » sont invités à manger avec d'autres afin de se donner le temps de faire connaissance.

Benedito propose même une coupe de cheveux gratuite aux participants bénéficiant de repas aidés.

Pour des échanges de coup de main, Yves, à l'accueil, organise le service des petites annonces.

Le partenariat avec d'autres associations permet la mise à disposition de documents plus spécifiques : prévention sida avec le CRIPS, concernant les enfants touchés avec « Dessine-moi un mouton » et « Sol-en-si », les usagers de drogue avec « Le moulin joli », des dépliants en anglais, etc.

Un lieu de mémoire permet de se recueillir et d'assister une fois par mois au dévoilement de patchworks avec l'association « Le patchwork des noms ».

Arc-en-ciel est aussi un espace de culture et de plaisir où sont proposés des spectacles variés, des conférences et des expositions ouverts à tous.

Événements en mars

Samedi 21 mars, Arc-en-ciel fête ses deux ans ! Soirée dansante.

Vendredi 22 mars : 21 h à 22 h, poètes et musiciens.

Samedi 28 mars : concert de la chorale l'Echo râleur.

Mardi 31 mars : 20 h, atelier santé, « Les effets secondaires des médicaments : que faire ? comment les atténuer ? »

Du 31 mars au 18 avril, exposition Claude-Max Lochu.

Lorsque l'on souhaite devenir usager, un entretien confidentiel permet d'évaluer besoins et attentes, de s'assurer qu'Arc en ciel peut y répondre. Une carte anonyme est alors remise qui permet d'accéder au lieu lors de visites ultérieures.

Vous disposez d'un talent particulier et d'un peu de temps ? Vous désirez vous investir ? N'hésitez pas à partager.

Marie-Hélène CAYLA

Arc-en-ciel
52, rue du Fg-Poissonnière
75010
Tél : 01 53 24 12 00
Ouvert du mardi au samedi
de 11 h à 23 h.

Photo : Arc-en-ciel (D.R.)

Le Bruxelles-Vesoul passe par la rue d'Alsace

Le vingt et unième siècle pointe son nez aérodynamique dans nos gares. Thalys, le petit dernier de madame SNCF relie Paris à Bruxelles en quatre-vingt cinq minutes. On n'arrête pas le progrès, surtout s'il est lancé à la vitesse d'un TGV. Certains peuvent y voir l'un des signes de nos temps modernes. Et bien, qu'ils sachent que nous sommes un peu en retard en comparaison des prévisions des futurologues du siècle dernier. J'ai dans ma bibliothèque un livre qui descend souvent des rayons pour amuser mon fils « comment nos grands-pères imaginaient l'an 2000 ». Les cerveaux de la dernière promotion des écoles d'ingénieurs devraient consulter ces archives, un bric-à-brac d'inventions foldingues. À côté, le professeur Tournesol fait figure de piètre apprenti.

Tintin à Vesoul

Ainsi, grâce à la combinaison du chemin de fer et de la puissance électrique, nos voisins bruxellois viendront plus souvent en visite à Paris. Les Belges sont des aventuriers. Vous ne le saviez pas ! Souvenez-vous de ce jeune reporter toujours accompagné d'un petit chien blanc. Parmi le flot de passagers débarquant de la gare du Nord, quelques-uns poursuivent leur voyage vers d'autres destinations, j'en devine un qui a choisi Vesoul plutôt qu'Honfleur. Vous riez et croyiez la chose ridicule, ce ne serait pas la première fois qu'un citoyen du Bénélux se retrouve dans le chef-lieu de la Haute-Saône, vous auriez déjà oublié le grand Jacques, c'est pourtant grâce à lui que Vesoul a eu une notoriété mondiale. Il est donc imaginable qu'un reporter bruxellois désire enquêter dans cette ville située sur la ligne de Mulhouse, départ Paris-Est.

Le capitaine Haddock

En quittant Thalys, notre ami belge laisse derrière lui le progrès qui le transporta jusqu'ici à 300 kilomètres heure. Le plus rapide pour rejoindre sa correspondance reste une méthode déjà utilisée voilà plus de 500 000 ans par les pithécanthropes : la marche à pied. Comment, vous ne savez pas ce qu'est un pithécan-machin, décidément vous ne connaissez pas la littérature belge, c'est un classique dans les bulles du capitaine Haddock. Les deux gares ne sont toujours pas reliées par voie souterraine et pas encore par voie aérienne*, il reste les trottoirs. Dans ce quartier, il m'arrive souvent de renseigner des touristes qui ont perdu le Nord. Je les reconnais facilement, ils tournent leur carte dans tous les sens pour trouver l'Est. Pour les aider, je leur déclame ma récitation apprise en plusieurs langues européennes, à gauche rue des Deux-Gares, puis à droite rue d'Alsace, de là vous avez une vue remarquable sur la gare de l'Est, l'entrée est en bas des escaliers.

Ah, le Diesel

Si le train pour Vesoul est à quai, facile de repérer la voie, c'est celle d'où s'échappe un énorme nuage de fumée parfois noir, parfois bleu. Le bleu est plus joli les jours de soleil, on le confond avec le ciel, quelle tristesse le noir les jours de pluie ! L'odeur, elle, est commune aux deux couleurs, désagréable. Le progrès n'est pas arrivé jusqu'à la gare de l'Est. La locomotive diesel de la ligne Vesoul-Mulhouse déverse ses milliards de grosses particules dans l'air du 10e. Heureusement, une bonne quantité de ces particules est recyclée.... dans les poumons des riverains! Si l'on doit attendre encore des années un beau train électrique pour Mulhouse, il faudrait que des chimistes rigolos nous améliorent ces vapeurs de gazole. Je vois bien cette mission confiée à Gaston Lagaffe, « m'enfin » encore un belge, une fumée jaune parfumée à la banane et une verte à la pistache ! Si la loco tousse à pleins poumons, elle va partir, notre correspondant de Bruxelles doit accélérer le pas.

L'ai-je bien descendu

Connaissant très bien l'endroit c'est un peu honteux que je recommande aux touristes pressés la plus grande prudence pour la descente des escaliers de la rue d'Alsace. Ici, la pollution humaine et urbaine s'étale sur chacune des marches, une véritable exposition de détritus, tessons de bouteilles, papiers gras, urines et matières fécales. Les tags, sans véritable style artistique, maquillent cet ouvrage du XIXe siècle en recoin bétonné de banlieue, dommage. Je ne connais pas Vesoul mais j'espère que le bon air de Franche-Comté éliminera les particules collées aux bronches des voyageurs montés à Paris.

Gérald Masnada

PS : Si un lecteur connaît la raison qui poussa Brel à chanter Vesoul, qu'il nous le fasse savoir, je lui offre une compil'.

* *des farfelus de l'association* Gare ! la vie *ont imaginé un circuit de passerelles entre les gares et le quartier des Récollets, c'est original et pas si fou que cela. (contact 01 40 37 19 44).*

Manque de tolérance, rue Blondel

Indignation des Équipes d'action contre le proxénétisme devant l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques d'une ancienne maison close. Cette maison, à l'enseigne *Les Belles Poules*, fermée en 1948, doit son inscription à un décor de céramique des années vingt encore en excellent état.

L'association est choquée par ce type de « reconnaissance », et, annonçant avoir constaté la présence d'une prostituée à la porte, demande l'annulation de cette décision contraire à l'ordre public.

(Le Parisien, 13 mars 1998)

Casernes de garde

L'arrondissement est pris en tenaille par deux casernes. Sur la place de la République, la caserne Vérines et, rue du Faubourg-Poissonnière, la caserne de la Nouvelle-France.

Photo : Jean-Michel Berthier

La caserne Vérines

La garde républicaine veille sur la République. Pour cela, il a fallu faire de la place pour construire une des plus importantes casernes qui peut accueillir environ 3 230 hommes. Cet endroit n'a pas été choisi au hasard, il commande et verrouille tous les axes majeurs de l'Est parisien.

Anciennement caserne du Château-d'Eau, puis du Prince-Eugène, elle porte maintenant le nom du lieutenant-colonel Vérines. Commandant cette caserne pendant la seconde guerre mondiale, chef d'un réseau et héros de la résistance, il est fusillé le 10 octobre 1943 à Cologne.

Cette imposante caserne de 114 mètres de long a été construite en 1854, par Degrove sur l'emplacement du Diorama de Daguerre, créé en 1822.

La caserne de la Nouvelle-France

Construite en 1931 au 82 rue du Faubourg-Poissonnière, sur l'emplacement de l'ancienne caserne des Gardes-Françaises érigée en 1772 par le maréchal duc de Biron.

Cette caserne servit d'enceinte aux jeunes personnes qui étaient raflées dans les cabarets à cause de leur attitude tapageuse et querelleuse. Ces jeunes étaient évidemment issus de milieux très défavorisés ou sans famille. Ils étaient envoyés vers la nouvelle colonie française au Canada qu'on appelait familièrement la Nouvelle France.

Édifiée en bordure de l'enclos Saint-Lazare par le sieur Gouey, cette caserne comportait deux corps de bâtiments parallèles séparés par une vaste cour. Elle pouvait recevoir deux compagnies de fusilliers de 120 hommes et une compagnie de grenadiers de 110 hommes. Nous pouvons supposer que Hoche et Lefebvre ont pu y être encasernés.

Cette caserne était encore la propriété de la famille Gouey qui la louait à l'armée lorsqu'elle fut rachetée en 1827 par Marion de la Brillantais qui la vendit au ministère de la Guerre en 1830.

La caserne de la Nouvelle-France était devenue bien vétuste et insalubre lorsqu'elle fut abandonnée par l'administration militaire en 1920 et occupée par un service des pensions du ministère des Finances. Elle devint en 1926, la propriété de la Ville de Paris qui la démolit et la remplaça par des bâtiments qui sont actuellement occupés par plusieurs compagnies de Gardes Républicaines.

Des sculptures (trophées d'armes) provenant de l'entrée de la première caserne ont été conservées pour la décoration de la façade du nouveau casernement.

Alain Jouffroy

Photo : Jean-Michel Berthier

Le 10e au passé

« D'l'autre côté d'la rue », il y a le 19e arrondissement

Le boulevard de la Villette vu d'en face

Aux confins nord-est de notre arrondissement court sur 1 km 800 de long et 42 m de large au minimum* le boulevard de la Villette*, entre 10e arrondissement (pour les numéros impairs) et 19e (pour les pairs). Curieusement c'est dans ce dernier, que se trouvent les sites les plus marquants de notre promenade panoramique sur ce boulevard, côté soleil !

Historiquement il résulte de la démolition en 1860 de l'impopulaire enceinte fiscale des Fermiers généraux, ces percepteurs de Louis XVI chargés de la répression des fraudes. Elle séparait le libre village extra-muros de Belleville la champêtre, où le vin coulait à flot sans être taxé, des boulevards intra-muros, eux sous octroi, de la Chopinette, du Combat, des Buttes-Chaumont et de la Villette réunis sous cette dernière appellation en 1864. Les chemins de ronde intérieur et extérieur du fameux mur d'enceinte qui *« mettait Paris en prison en le murant et le rendant murmurant »* étaient ponctués d'une cinquantaine de luxueux pavillons d'octroi élevés par un architecte au génie délirant Claude-Nicolas Ledoux. Il construisit là de véritables petits temples à l'antique : les propylées de Paris pour *« la splendeur de la première cité du monde »*, mais contre lesquels se révoltèrent les Parisiens outrés de ces somptuaires dépenses pour des *« guérites ridicules servant plus à loger fastueusement les commis du roi qu'à prélever l'octroi »*.

Gravure de Martens, 1820

Un de ces rares monuments rescapés (avec ceux du parc Monceau, des places de la Nation et de Denfert-Rochereau) des tourmentes de l'histoire est ce petit bijou architectural qu'est la **Rotonde de la Villette** ornant la place de la Bataille de Stalingrad. Ici, Ledoux s'est fortement inspiré de la villa *Rotonda* de Palladio à Vicence au point de la nommer comme son modèle *La Rotonde*. Cette figure de proue du canal aura été le témoin de bien des événements : la fuite à Varennes de Louis XVI en 1791 ; les défilés glorieux de la Garde impériale après la campagne de Prusse en 1807 ; l'armistice de 1814 signé *Au Petit Jardinet*, cabaret tout proche ; l'entrée à Paris de Louis XVIII en 1814 ; les sanglantes émeutes de la révolution de Juillet 1830 ; les destructions incendiaires de la Commune et plus près de nous, la visite de la famille royale d'Angleterre arrivant à Paris par le canal, la reine tout de jaune vêtue. Classée monument historique en 1907, la rotonde est aujourd'hui affectée à la conservation des biens archéologiques de la capitale ; sa vie paisible s'égaye parfois des cris des enfants attirés par les fêtes foraines et les cirques qui s'installent périodiquement au pied de son perron.

Collection Jeannine Christophe

Si au nord, elle jouit d'une vue imprenable sur le bassin de la Villette, admirablement remis en valeur, elle est hélas au sud ceinturée jusqu'à l'étranglement par **la voie aérienne du métro** qui la fait vibrer dans un incessant vacarme métallique. Le sous-sol évidé par les anciennes carrières, les voies de chemins de fer et la présence du canal ont contraint en 1902 les ingénieurs à percher sur un viaduc de 2 km la ligne n° 2 du métro, aérien jusqu'à la station Jean-Jaurès, il s'engouffre ensuite, après une descente vertigineuse, sous terre à la hauteur de la **place du Colonel-Fabien**. Celle-ci animée par une forte circulation automobile et piétonne l'était tout autant quand elle s'appelait **place du Combat**. Ce nom belliqueux lui vient des combats d'animaux qui se pratiquaient dès 1781 sur cet ancien terrain vague aménagé en arène ; c'étaient essentiellement des luttes de taureaux avec mise à mort, mais aussi de féroces affrontements entre chiens, loups, ours et autres animaux sauvages bardés de pétards ; le spectacle se terminait par des feux d'artifice attirant une nombreuse assistance ; interdits en 1843, les combats existaient encore clandestinement au début du 20e siècle, puisqu'Émile Zola se souvient qu'enfant son père l'emmenait là le dimanche voir des combats de coqs. La place fut débaptisée en 1945 pour recevoir le nom de Colonel-Fabien qui évoque un tout autre combat, celui de Pierre Georges dit le *Colonel Fabien*, jeune communiste FFI, mort à 25 ans face à l'ennemi. Aujourd'hui, non seulement la place le commémore mais une plaque a été apposée sur la maison du 100, boulevard de la Villette qu'il habita avec son père, fusillé en tant que résistant.

Mais cette place est autrement renommée, car c'est sur elle que se porta en 1965 le choix du Parti communiste français pour y édifier son siège ; Oscar Niemeyer, l'architecte de Brasilia, lui fit don de son art pour concevoir cette

Photo : Michel Moch

Le 10e au passé

« maison de verre qui devait apporter un changement de mentalité chez les jeunes et donner un nouvel aspect au quartier », il ne croyait pas si bien dire puisque cette réalisation futuriste de verre et de béton aux courbes harmonieuses fut le départ d'une vie nouvelle pour l'ex-place du Combat : militants, visiteurs, télévisions du monde entier s'y pressent pour des événements les plus variés dont tout dernièrement l'entrouverture des archives du Parti au grand public et encore plus inattendu, le 14 mars 1998, l'entrée au siège du PC de « la mode spoutnik », comme le titrait *Le Monde*, avec le défilé des mannequins d'André Walker sous la coupole. Avant de quitter la place, jetons un regard vers la station de métro Colonel-Fabien, ex-Combat, rebaptisée en même temps que la place, et classée monument historique pour son entrée caractéristique du style bouche de métro de Guimard.

Notre promenade sur le boulevard de la Villette nous mène à présent au n° 60, où fut créée par la Ville de Paris en 1873 la première école professionnelle : le collège puis le lycée technique Diderot où étaient enseignés les métiers du bois et du fer ; il comptait 13 élèves la première année, 120 l'année suivante, puis par la suite ce furent des centaines de mécaniciens, fraiseurs, ajusteurs, etc. qui sortirent de cette école jusqu'à sa fermeture pour cause de péril en juin 1996. Le bâtiment fut immédiatement squatté par des artistes regroupés en un centre culturel le *Pôle Pi* animant le lieu et le boulevard de manifestations artistiques les plus diverses. Ils vécurent là jusqu'à leur expulsion manu militari par la police en février 1998. Aux dernières nouvelles, le lycée devrait être transformé en un centre de formation de la coiffure et en résidence pour des lycéens du technique, le boulevard redeviendrait ainsi le « Boul'Mich » de l'Est parisien.

Tout à côté, au n° 58, bombant fièrement sa façade décorée d'honorifiques médailles gagnées à de nombreux concours gastronomiques, la maison Alexandre Bornibus qui, depuis 1855, procure *« la santé sur notre table »* grâce à ses condiments de luxe dont sa célèbre moutarde, fort appréciée des fins gourmets que furent Alexandre Dumas

Photo : Jacques Christophe

et Curnonsky. Fabrique, bureaux et logement de la famille Bornibus étaient installés là depuis 1927. L'année 1995 vit la fermeture définitive de la maison. Des entrepreneurs en bâtiment sont en train de vider les lieux avant de les transformer en lofts d'habitation sur lesquels régnera sans doute encore l'âcre odeur vinaigrée et salée des condiments.

Fonds ODOUL

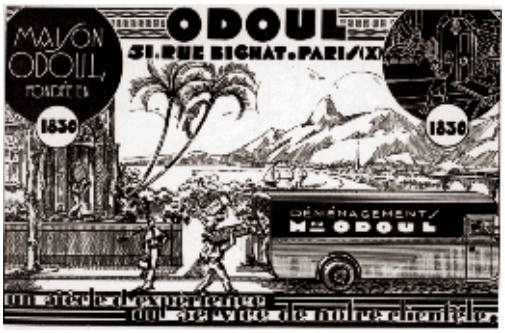

Au-dessus de l'ex-maison Bornibus, d'immenses lettres blanches sur une bâtisse en briques rouges signalent de très loin le garde-meubles Odoul. Cet expatrié du 51, rue Bichat dans le 10e, a trouvé dans le 19e arrondissement les terrains nécessaires pour édifier en 1933 cette construction conçue à usage exclusif de garde-meubles, véritable prouesse technique des architectes Beaudoin et Lods, grands prix de Rome ; elle est réalisée en fer, briques et béton armé et occupe six immeubles sur plusieurs niveaux ; un puissant monte-charge de plus de huit tonnes, unique dans Paris, élève les camions sur dix étages, où se succèdent les entrepôts et chambres fortes, véritables cavernes d'Ali Baba. Cette entreprise centenaire, est aujourd'hui tenue par les arrières petits-enfants du fondateur : Sylvie Odoul et son cousin font aimablement visiter ces lieux impressionnants et vous mènent jusqu'à la terrasse de l'immeuble principal, véritable belvédère d'où l'on découvre tout Paris.

Et puis un peu plus loin, nous voilà au n° 4 : un imposant immeuble moderne de pierres ocres sur lesquels le soleil projette l'ombre des platanes du boulevard abrite le siège de la CFDT, installé là depuis 1984. Le boulevard de la Villette déroule ainsi son long parcours tranquille entre PC et CFDT. Ici fut posée en 1871 la première fontaine Wallace offerte à la Ville par le mécène Sir Richard Wallace, Aristide Bruant la célébra avec ce couplet chanté par un petit titi bellevillois :

« L'été, quand ej'cuit dans mon jus,
Quand j'ai trop chaud, que j'nen peux pus,
Ej' vas m'offrir un verr'de glace
A la Wallace »

Le terme de notre promenade est le **carrefour** où se finit le boulevard au croisement de quatre arrondissements : les 19e, 20e, 11e et 10e, découpage voulu par l'administration pour mieux maîtriser les émeutes populaires qui éclataient si facilement dans ce secteur de la capitale. Témoin de cette singularité était **le magasin** à l'enseigne des *« quatre arrondissements »* spécialisé dans la confection de vêtements pour hommes et femmes, devenu aujourd'hui super-marché asiatique, il garde à jamais gravées sur la façade les lettres de son ancien nom, mais là c'est une toute autre histoire car nous sommes revenus dans notre 10e arrondissement.

Jeannine Christophe

Collection Jeannine Christophe

Guide pratique

bonnes adresses

Écuries gastronomiques, un remède de cheval arabe

Coincé entre Flo et la rue du Faubourg-Saint-Martin, un restaurant du Maghreb a ouvert ses portes depuis plus d'un an. Une découverte à ne pas manquer pour les palais et estomacs sensibles.

D'emblée, le cadre a valeur de manifeste. L'Orient, tel que l'imaginaient les grands auteurs du XIX[e] siècle, s'est donné la peine de venir à notre rencontre. Le décor est presque digne de la mosquée de Paris, avec ses banquettes, tables basses et poufs arrivés tout droit d'un caravansérail.

Nourrir les yeux, c'est bien. Mais dans un restaurant, la priorité revient d'abord au nez et à la bouche. Or le contrat est parfaitement rempli : que ce soit l'un des nombreux tajines, la Harrira, la mechouya, le kefta, le couscous ou la choucroute du Maghreb, la finesse est toujours au rendez-vous. Côté boissons, des fleurs d'orangers perdues dans des feuilles de menthes à l'eau de roses plonge le rêveur solitaire dans les vapeur du romantisme.

Les prix sont raisonnables : ces écuries là ne laissent pas sur la paille. Mais attention tout de même de ne pas partir avec une culotte de cheval.

Benoît Pastisson

Cour des Petites-Écuries
3, cour des Petites-Écuries 75010
☎ : 01 40 22 05 55

panier

Opération Défi Basket

Organisée avec les associations sportives du quartier et parrainée par la Ville de Paris, la mairie du 10[e], la Direction de la jeunesse et des sports et l'Office municipal des sports, cette opération est un grand tournoi qui oppose les jeunes des quartiers de l'arrondissement.

Il s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, qu'ils soient membre d'un club ou pas. Trois équipes par quartier, soit douze au total, seront désignées.

Les matches de qualification auront lieu du 9 avril au 30 juin. À partir du 30 juin, les équipes concourent en finale.

Pour s'inscrire :

Quartier Bleu (St-Denis, bd Poissonnière)
CPS 10[e], Daniel Roland
☎ :01 42 40 20 45
FSCT, Pierre Louis
☎ : 01 40 35 18 49
Jeunesse St-Vincent-de-Paul, Yacoubi
☎ : 01 48 78 61 01

Quartier Vert (St-Martin, Jemmapes)
Club Tournesol, Anne Soley, ☎ :01 46 07 05 17
EELAVAR, M. Luxman
☎ : 01 45 47 19 35

Quartier Orange (Magenta, Louis-Blanc, gare du Nord, La Chapelle)
OMS, Antoine Prost
☎ :01 46 07 84 12

Quartier Jaune (Buisson-St-Louis, ZAC Grange-aux-Belles)
Sylvie Manouguian
☎ :01 42 03 40 78
Michel de Lucas
☎ : 01 42 01 35 12

animations

Sur le canal Saint-Martin

L'association Canal animera le Canal Saint-Martin piéton, avec des spectacles et des animations de rue. Comédiens, danseurs, jongleurs, bateleurs, cracheurs de feu, clowns, bouffons, chanteurs et autres s'occuperont à vous faire rêver, rire, pleurer, bref, vous faire de ces courants d'air dans les neurones et le cœur qui rafraîchissent et évitent de trop sentir le renfermé.

Dimanche 26 avril de 14 h à 18 h
Canal Saint-Martin entre le pont Eugène-Varlin et la passerelle des Récollets.

Brocante

La brocante de printemps de la place Sainte-Marthe aura lieu cette année le 17 mai, le même jour que celle de *La Gazette*. Mais ne vous empêchez pas de chiner sur les deux.

livres

Bibliothèques

En ces temps de salon du livre, acheter des livres, c'est bien, mais on n'a pas toujours les moyens de vivre pleinement cette passion. On peut relire sa bibliothèque, mais aussi profiter des bibliothèques de la Ville.

Dans le 10[e], il y a trois bibliothèques de la Ville de Paris :

Bibliothèque Château-d'Eau
Mairie,
72, rue du Fg-Saint-Martin
☎ : 01 53 72 11 75

Bibliothèque Lancry
11, rue de Lancry
☎ : 01 42 03 25 98

Bibliothèque François-Villon
81, bd de La Villette
☎ : 01 42 41 14 30

Le prêt des livres est gratuit. Un forfait annuel est demandé pour les CD (200 F).

À Château-d'Eau, la photographie est à l'honneur. François-Villon propose livres adultes et enfants, CD et cassettes.

Lancry est essentiellement une discothèque (CD et cassettes).

Des expositions et des animations y sont organisées régulièrement.

Vous y trouverez aussi *La Gazette* en consultation.

Guide pratique

expos

Ados Amor

À l'occasion de la sortie en salle du film « Ados Amor », de Zarina Khan et François Stuck, né en ateliers d'écriture avec des élèves de lycée et collège de Seine Saint-Denis, une exposition de photos du tournage est organisée à la Mairie du 10e.

Ce film s'accompagne de l'action Ados Amor, programme national de Prévention de la violence à l'école et des conduites à risques dans les quartiers.

Du 23 mars au 8 avril
du lundi au samedi,
de 10h à 18h
Mairie du 10e
72, rue du Fg-Saint-Martin
75010

Ateliers d'artistes de Belleville

C'est la neuvième année consécutive que cette manifestation a lieu. Les artistes ouvrent leurs ateliers au public.

Cette année, plus de 100 ateliers et 220 artistes, du 10e ou de ses marges, auront le plaisir de vous accueillir.

les 15, 16, 17 et 18 mai 1998
de 15 h à 21 h

Le plan détaillé des ateliers est disponible aux deux points d'accueil :

2, bd de La Villette
75019 Paris

Bus-podium, près du métro Place des Fêtes

L'Égypte à Paris

Aménophis IV Akhénaton (Louvre)

Organisée en partenariat avec l'Action artistique de la ville de Paris et le musée de la Légion d'honneur, qui l'accueille jusqu'au 12 avril, l'exposition « L'Égypte à Paris » sera installée à la mairie du 10e. La présence surprenante de l'Égypte dans Paris est illustrée par des gravures, dessins, objets de fouille, meubles et photographies. Une documentation invitera le visiteur à en découvrir les traces dans l'arrondissement.

Du 24 avril au 26 mai
du lundi au samedi,
de 12h à 18h
Fermé les 1, 2, 8 et 9 mai
Mairie du 10e
72, rue du Fg-Saint-Martin
75010

150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage

L'association *Bikoutsi* et le Centre social AIRES 10 commémorent le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

À partir de 10 h, une exposition est ouverte au public.

À partir de 14 h, animations théâtrales et lectures de textes par les enfants du Centre social, une conférence avec le professeur Fassassi, et un débat sur le thème : *« Réalités économiques et sociales de l'esclavage d'hier et d'aujourd'hui »*.

De 19 h à 22 h (participation payante), un concert avec **Baby Box** (rock), **Ponpon et le big band du 19e** (Jazz), et du **Gospel**.

Samedi 25 avril
IRTS Paris
145, av. Parmentier
75010

musique

Chansons

L'association *Gares! la vie* organise une soirée de vieilles chansons parisiennes au Delly's, ***le*** bar de la rue des Deux-Gares. On peut y dîner.

Vendredi 24 avril,
à 20 h 30
Delly's
5, rue des Deux-Gares
75010

Fête de la musique

L'association *Canal* organisera le 21 juin une vaste manifestation : *Canal en Voix* .

L'objet est d'émailler les berges du canal de groupes vocaux durant tout l'après-midi.

Vous chantez (a capella ou avec un minimum d'instruments acoustiques de support), lyrique, réaliste, beuglant, grand soir, seul ou en chorale ?

Venez participer.

Contact : 01 42 08 10 62

enfants

Tous parents, tous différents

Une exposition animation itinérante circule depuis le 5 mars dans les écoles élémentaires de la ZEP (Zone d'éducation prioritaire).

Créée et produite par le musée de l'Homme, cette exposition a pour thème la différence chez les êtres humains, et dénonce, grâce aux connaissances actuelles de la génétique, l'illusion de vouloir les classer en races.

L'association *Les petits débrouillards* a conçu une animation en forme de jeux pour accompagner l'exposition.

Vous pouvez encore la voir:

du 26 mars au 10 avril
École Parmentier,
156, av. Parmentier

du 27 avril au 7 mai
École Saint-Denis
34, rue du Fg-Saint-Denis

(Ouverture au public définie par chaque école)

Pour communiquer avec *La Gazette*

Vous avez des informations à nous transmettre ?

Envoyez-nous un fax ou laissez un message dans notre boîte vocale

01 48 78 26 85

ou par Internet : *bert@club-internet.fr*

Dimanche 17 mai 1998

Brocante de
La Gazette du Canal

réservée aux exposants non professionnels

Renseignements et réservation :
01 48 78 26 85 (boîte vocale)

Photo : Jean Marandon

(Photocopiez, recopiez ou découpez ce coupon)

Soutenez LA GAZETTE DU CANAL, Abonnez-vous !

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse N° : ..... Rue : .....

.....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél. (facultatif) : .....

4 numéros par an à partir du numéro 24.

(abonnement simple : 40 F, abonnement de soutien : à partir de 100 F)
chèque à l'ordre de *« La Gazette du Canal »* - CCP 24 368 43 Y
LA GAZETTE DU CANAL 35, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris